



CHARTRE PRATIQUE DOUCE

DETAILS D'IMPLEMENTATION

v4

*Rendez-nous le silence
dans le Trégor*

CHARTRE POUR UNE PRATIQUE PARACHUTISTE DOUCE SUR LA COTE DE GRANIT

- 3.5.1 Fixation de l'amplitude horaire à 10-12h / 14h-18h (15h-18h le samedi)
- 3.5.2 Repos pour tous, les Dimanche et Jours Fériés
- 3.5.3 Limitation du nombre total de rotations à 12 par jour (quel que soit le nombre d'avions largueurs sur la plateforme)
- 3.5.4 Variation des zones d'évolution
- 3.5.5 Sanctuariser les zones de silence existantes
- 3.5.6 Prise d'altitude hors zones habitées/zones de silence
- 3.5.7 Descente douce en remplacement du piqué

3.5.1 / 3.5.2 Privilèges de vol largages: Horaire et Jours de Semaine

Privilèges de vol Parachutisme LFRO

	Lundi - Vendredi	Samedi	Dimanche Jours Fériés
10h-12h	Largages	Largages	Repos pour tous = Avion au sol
12h-14h	Repos pour tous = Avion au sol	Repos pour tous = Avion au sol	
14h-15h	Largages	Repos pour tous = Avion au sol	
15h-18h	Largages	Largages	
Largages			
Repos pour tous = Avion au sol			

3.5.3 Limitation intensité quotidienne des rotations

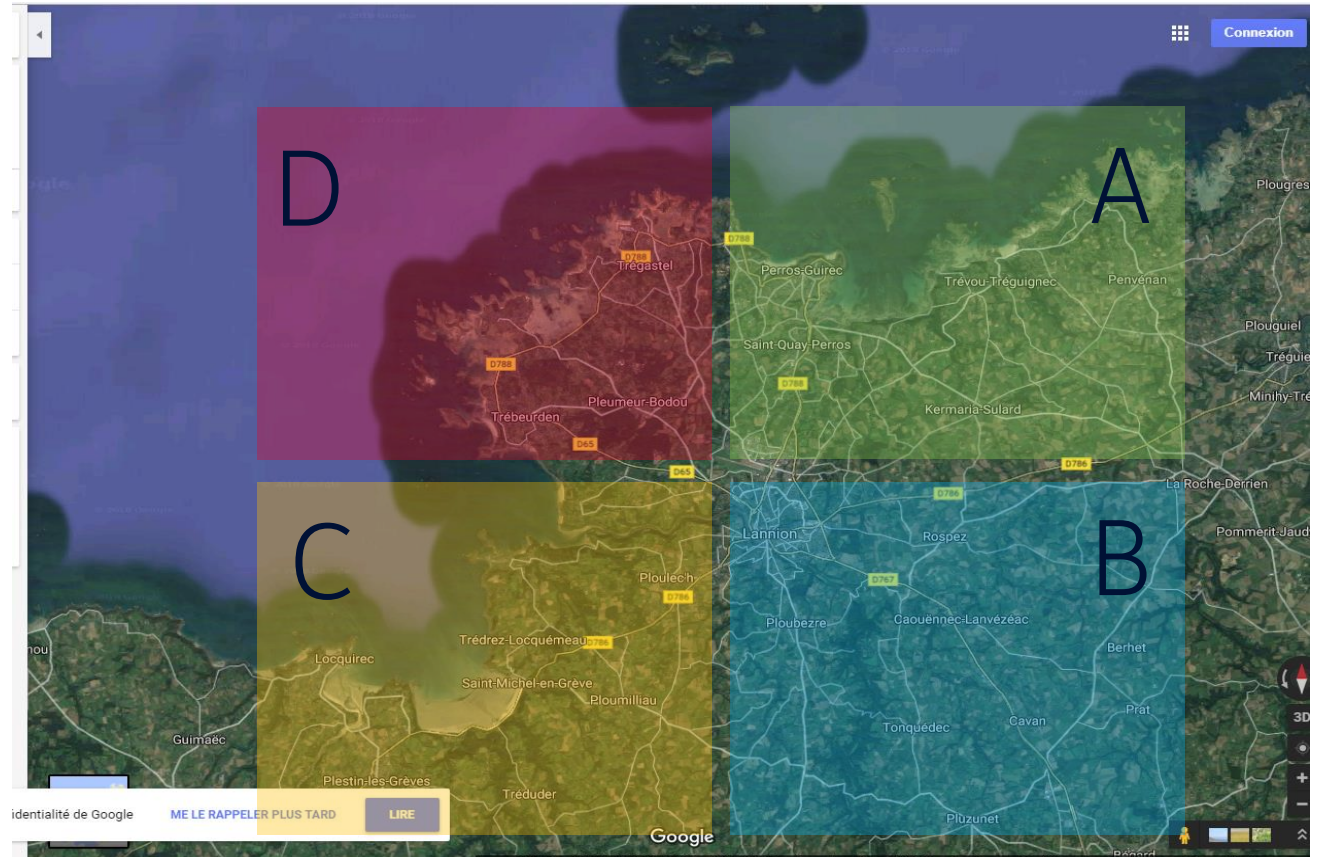
- Limitation du **nombre total de rotations à 12** par jour (quel que soit le nombre d'avions largueurs sur la plateforme)

3.5.4 Variation des zones d'évolution

Répartir équitablement les rotations dans toutes les Zones aux abords de l'aérodrome.

En particulier, cette variation de zone sera mise en œuvre le Samedi.

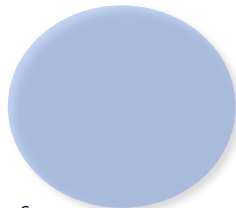
Afin d'éviter tous les Samedi sur la zone D.



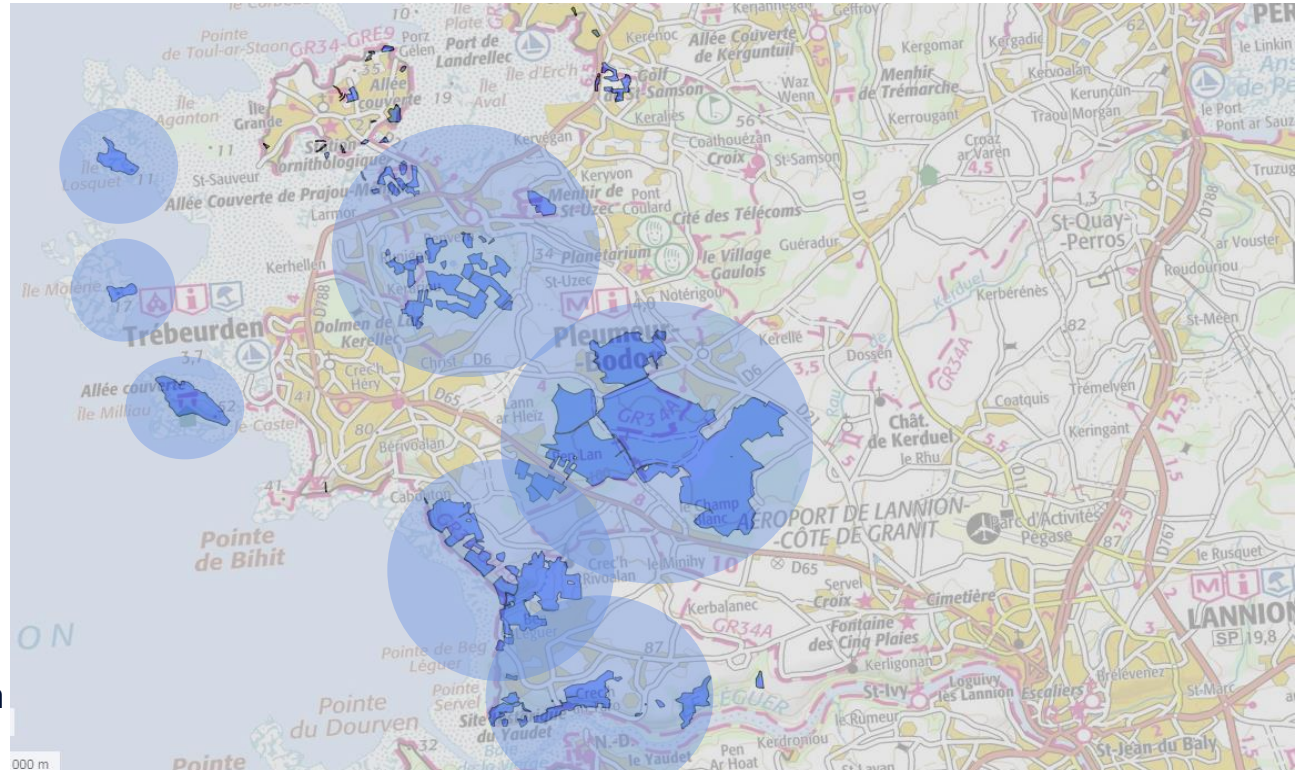
3.5.5 Sanctuariser les zones de silence existantes

Sud

Maintien du silence dans les zones naturelles protégées par évitement de la verticale



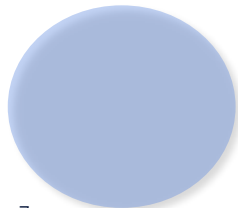
Zones de silence = non survolées



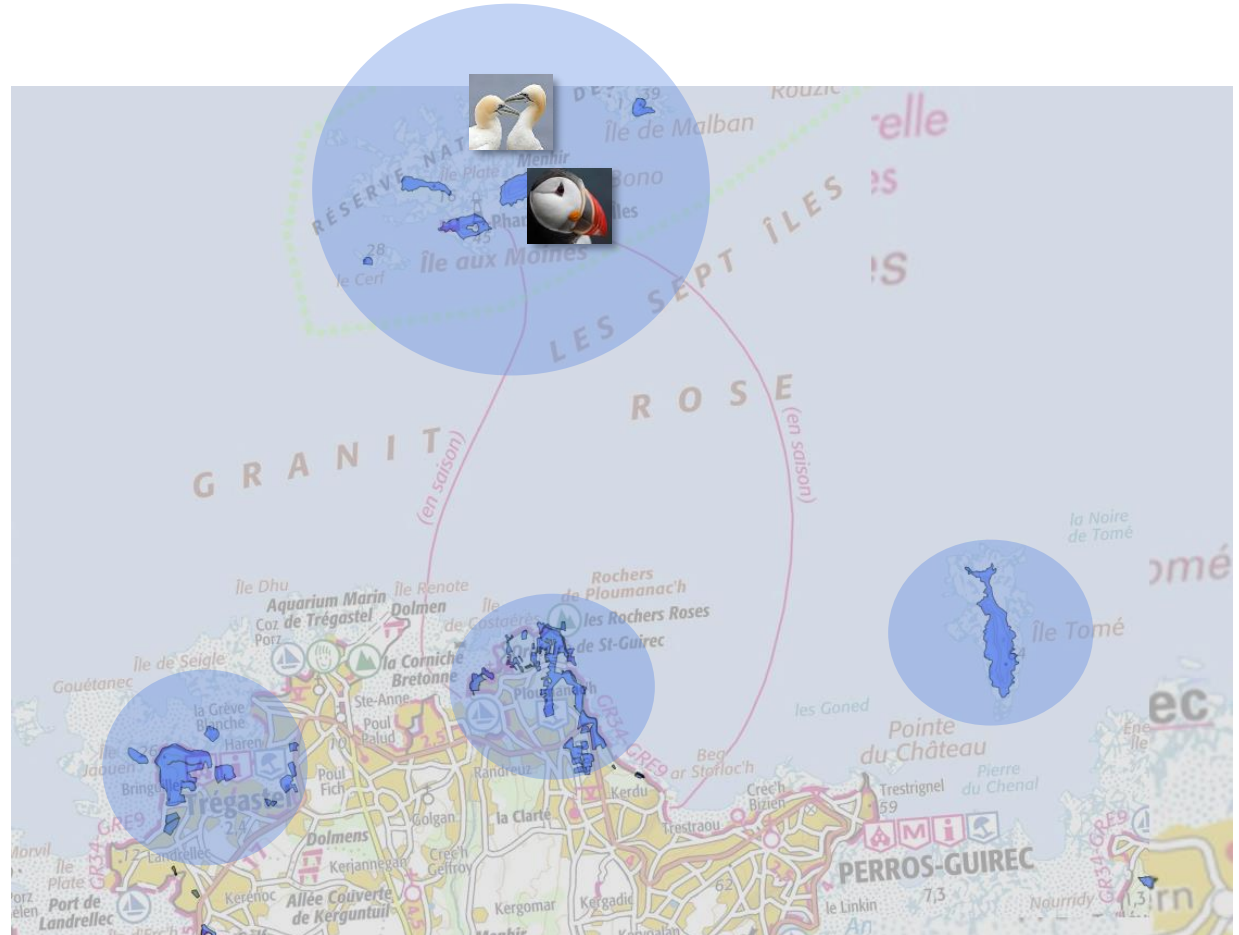
3.5.5 Sanctuariser les zones de silence existantes

Nord

Maintien du silence dans les zones naturelles protégées par évitement de la verticale



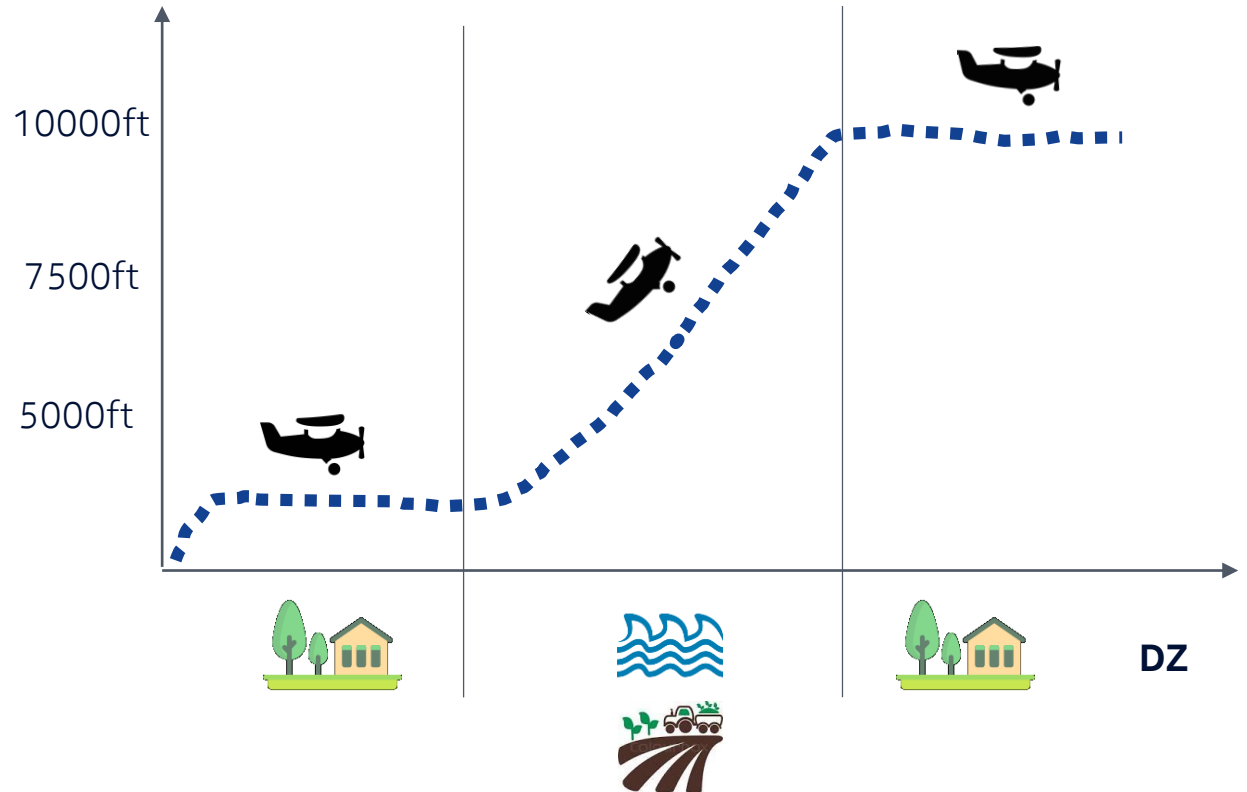
Zones de silence = non survolées



3.5.6 Prise d'altitude hors zones habitées/zones de silence

Pour limiter les nuisances liées à la prise d'altitude, modifier le profil de vol:

- avec des paliers au dessus des habitations / zones de silence (vitesse ascensionnelle nulle)
- Prise d'altitude au dessus de zones agricole ou au dessus de la mer



3.5.7 Descente douce en remplacement du piqué

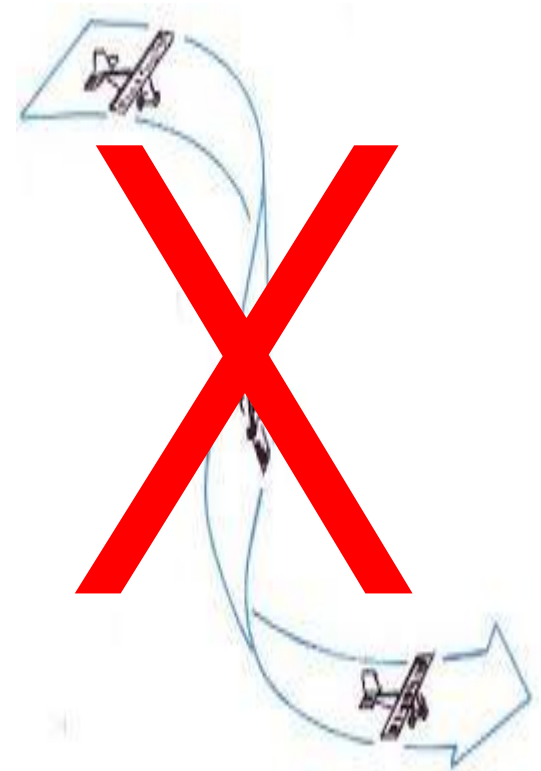
La manoeuvre actuelle de descente suite au largage consiste en un piqué de l'ordre de 30 secondes pour descendre de FL135 à zéro

Cette manoeuvre provoque un **fort bruit** lié au changement de pas de l'hélice dans la manoeuvre

Cette manoeuvre réalisée par un pilote isolé à bord est **dangereuse** au dessus des populations en cas de perte de contrôle ou de bris materiel

Cette manoeuvre **n'est pas nécessaire.**

Le piqué est remplacé par une **descente douce en planant** qui préserve le pilote et l'environnement



CHARTE PRATIQUE DOUCE

DETAILS D'IMPLEMENTATION

*Rendez-nous le silence
dans le Trégor*